

font presque une loi de s'opposer, avec la dernière énergie, à la vocation ecclésiastique des jeunes gens.

2° La singulière attitude de ce clergé brésilien, qui passe son temps à déplorer la perte des avantages pécuniaires que lui valait son asservissement. Le clergé brésilien a encore conservé, du régime monarchique, un goût excessif pour les distinctions et les titres. Léon XIII a même dû écrire à l'évêque brésilien une lettre pour protester contre la multiplicité abusive des titres.

3° La décadence lamentable des Ordres monastiques, dont il a fallu opérer presque de force la réforme à l'aide des instituts venus d'Europe. Les religieuses françaises ont été particulièrement bien accueillies au Brésil. Et leur venue était bien nécessaire pour relever le prestige de la vie monastique.

4° La toute-puissance des *Irmandades*. On appelle ainsi des confréries ou Tiers-Ordres qui, en dépit de toutes les ordonnances épiscopales, continuent à vivre *maçonnisées* et souveraines. Elles sont propriétaires des églises, gouvernent les paroisses, ordonnent les cérémonies et se font livrer par les curés de paroisse, pour les leur remettre quand elles le jugeront à propos, les clefs mêmes du Tabernacle. Ce sont des cultuelles, moins le nom.

En somme, on voit que les catholiques brésiliens n'ont pas su profiter de la liberté qui leur était accordée par le gouvernement, qu'ils en ont même étrangement abusé.

---

### Le français d'aujourd'hui

---

Notre langue est en pleine décadence ; et, quoi qu'en pensent ceux qui l'écrivent, elle perd tous les jours davantage les plus précieuses de ses qualités, la propriété, la netteté, la clarté. Comment en serait-il autrement ?

Ouvrez un livre, une revue, un journal, et lisez. Je ne dis pas que vous aurez des surprises, car on s'accoutume à tout, mais vous pourrez faire une remarque tristement curieuse. C'est que, par un parti pris qui m'a toujours paru incompréhensible, entre le mot courant, que personne ne peut ignorer,